

**DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de LENT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102117-20240523-D20242305001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2024

Séance du 23 mai 2024

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	12

Date de la convocation
17/05/2024
Date d'affichage
17/06/2024

Objet de la Délibération
TARIFS DES SALLES ET AGENTS COMMUNAUX

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois du mois de mai,
à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie salle du conseil,
sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

PRESENTS : Mmes, Isabelle DUCHEMIN, Anabela FOREY, Florence PROST,
Rachel VITTE
Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Georges
PICOT, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID, Antoine SCHERMESSE
SCHOFF

EXCUSES : Nadine de LAJUDIE (pouvoir à Yves CRISTIN), Laurence
BOUCHARD, Frédérique LECLERE

ABSENTS : Arnold MORANDAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Rachel VITTE

LA SEANCE OUVERTE,

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'une délibération a été prise le 20 octobre 2022
fixant les nouveaux tarifs de location de salles communales.

Deux barèmes ont été adoptés, tarifs pour les habitants Lentais et tarifs pour les
personnes extérieures à la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE que tous les agents communaux souhaitant louer une salle, bénéficient du tarif
des habitants Lentais.

CHARGE le Maire de faire appliquer cette décision.

Ainsi fait et délibéré le 23 mai 2024
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Yves CRISTIN



**DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de LENT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102117-20240523-D20242305002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024

Séance du 23 mai 2024

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois du mois de mai,
à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie salle du conseil,
sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

Date de la convocation
17/05/2024
Date d'affichage
17/06/2024

PRESENTS : Mmes, Isabelle DUCHEMIN, Anabela FOREY, Florence PROST,
Rachel VITTE
Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Georges
PICOT, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID, Antoine SCHERMESSE
SCHOFF

EXCUSES : Nadine de LAJUDIE (pouvoir à Yves CRISTIN), Laurence
BOUCHARD, Frédérique LECLERE

Objet de la Délibération
Demande de subventions Pour l'aménagement d'une Piste cyclable Lent-Servas

ABSENTS : Arnold MORANDAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Rachel VITTE

LA SEANCE OUVERTE,

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une étude, financée par Grand Bourg Agglomération dans le cadre d'un appel à projet « Urbanisme et Aménagement », est menée conjointement entre la Commune de Servas et la Commune de Lent pour l'aménagement d'une piste cyclable intercommunale rejoignant les 2 Communes.

Plusieurs esquisses ont été présentées. Celle retenue comporte 3 tronçons distincts :

- Le premier concerne le bourg de Servas,
- Le second concerne un tronçon central rejoignant le giratoire de Servas à l'entrée du village de Lent,
- Le troisième concerne le bourg de Lent.

Le coût global de cet investissement est estimé à 682 000 € HT comprenant également la modification du passage à niveau sur la Commune de Servas nécessaire à la réalisation de cet aménagement.

Les communes de Servas et de Lent partageront, chacune, les frais à hauteur de 50 % de ce coût. La présente demande de subvention est donc calculée sur un reste à charge pour la Commune de LENT à hauteur de 341 000 € HT.

Ce projet est susceptible d'être éligible aux subventions suivantes :

- du Département, au titre du Pacte de Territoire 2024-2026 dans le dispositif « Ain, terre de vélo »,
- de la Communauté de Communes du Bassin de Vie de Bourg-en-Bresse, au titre du schéma cyclable,

- de la Communauté de Communes du Bassin de Vie de Bourg-en-Bresse, au titre du PET II dans le cadre du volet mobilité,
- de tout autre financeur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet d'aménagement d'une piste cyclable intercommunale Servas-Lent, tel que détaillé ci-avant ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès :
 - du DEPARTEMENT de l'AIN, au titre du Pacte de Territoire 2024-2026 dans le dispositif « Ain, terre de vélo », à hauteur de 30 %,
 - de la Communauté de Communes du Bassin de Vie de Bourg-en-Bresse, au titre du schéma cyclable, à hauteur de 30 %,
 - de la Communauté de Communes du Bassin de Vie de Bourg-en-Bresse, au titre du PET II dans le cadre du volet mobilité, à hauteur de 20 %.
 - Et tout autre financeur
- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel suivant :

Sources	Travaux H.T.	Montants des subventions demandées	Taux
Aménagement d'une piste cyclable LENT-SERVAS	341 000 €		
FONDS PROPRES		68 200 €	20 %
Département de l'Ain		102 300 €	30 %
GBA schéma cyclable		102 300 €	30 %
GBA PET II		68 200 €	20 %
Total des subventions publiques		272 800 €	80%
			100 %

Ainsi fait et délibéré le 23 mai 2024

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Yves CRISTIN



**DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de LENT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102117-20240523-D20242305003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2024

Séance du 23 mai 2024

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois du mois de mai,
à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie salle du conseil,
sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

Date de la convocation
17/05/2024
Date d'affichage
17/06/2024

Objet de la Délibération
Demande de subvention Pour l'étude des chauffages Des bâtiments communaux

PRESENTS : Mmes, Isabelle DUCHEMIN, Anabela FOREY, Florence PROST,
Rachel VITTE

Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Georges
PICOT, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID, Antoine SCHERMESSE
SCHOFF

EXCUSES : Nadine de LAJUDIE (pouvoir à Yves CRISTIN), Laurence
BOUCHARD, Frédérique LECLERE

ABSENTS : Arnold MORANDAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Rachel VITTE

LA SEANCE OUVERTE,

Afin de s'adapter aux changement climatique et apporter un confort tant en matière
de chauffage, climatisation et coût énergétique, la commune souhaiterait faire
remplacer les modes de chauffage des bâtiments communaux.

Avant d'entreprendre ce projet, il serait souhaitable de faire une analyse complète sur
les systèmes existants, le remplacement du mode de chauffage et l'amélioration
énergétique des bâtiments.

La commune souhaite donc demander une aide afin de pouvoir réaliser cette étude.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Sources	Montant	Taux
TRAVAUX HT	10 400 €	
Fonds propres	5 200 €	50 %
FOND VERT	5 200 €	50 %
Total H.T.	10 400 €	100,00 %

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la demande de subvention pour le projet ci-dessus auprès du FOND VERT,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

AUTORISE le Maire à signer tout document s'y afférant.

Ainsi fait et délibéré le 23 mai 2024

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Yves CRISTIN

